

SAINT-MARTIN-PETIT

BULLETIN MUNICIPAL

2025

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Horaires d'ouverture
du secrétariat :

Lundi : 13h30-16h30

Jeudi : 8h15-12h15

Vendredi : 13h30-16h30

Nous contacter :

Mail : accueil@saintmartinpetit.fr

Site : www.saintmartinpetit.fr

Téléphone : 05.53.94.43.39

Portable : 06.73.80.26.19

Facebook : Mairie de Saint-Martin-Petit

Chères Saint Martinoises, Chers Saint Martinois,

Un mandat se termine, un autre débute ...

Le mandat vient de s'achever et il nous paraissait important de porter à votre connaissance le dernier bilan de la mandature.

Comme vous le lirez dans les pages suivantes, l'équipe municipale sortante présente un bilan financier tout à fait satisfaisant, avec un niveau d'endettement faible, ce qui permettra de débiter le nouveau mandat avec sérénité.

Nous souhaitons à la nouvelle équipe élue le 15 mars 2026, la pleine réussite pour le mandat qui s'ouvre.

L'équipe sortante :

Marie-France BONNEAU – Jérôme OSSARD – Alain DESCRAMBES – Michèle AUFFRET
– Michel LAFARGUE – CARPENE Corinne – DENAULES Aline – FERNANDEZ Eric –
GIGAN Lolita – RENAUX Pascale – RZADKIEWICZ Maylis – SOULARD Yannick

MAIRIE

Pour vous accueillir :

2 Secrétaires à temps non complet :

Mme CATHELINÉAU Denise

Mlle LAPA GONCALVES Maria

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 13h30 - 16h30

Jeudi : 08h15 - 12h15

Vendredi: 13h30 - 16h30

Contact :

Mail : accueil@saintmartinpetit.fr

Site : www.saintmartinpetit.fr

Téléphone: 05.53.94.43.39

Portable : 06.73.80.26.19

En dehors des jours d'ouverture de la mairie il vous est possible de laisser un message à ce numéro.

Votre message sera traité dans les meilleurs délais

Facebook: Mairie de Saint-Martin-Petit

Salle du Conseil Municipal

Abris bus



Cabinet Infirmier



Aire de jeux



Vous attendez un heureux évènement et vous n'êtes pas mariés ?

N'oubliez de faire une reconnaissance anticipée en mairie, en couple pour plus de simplicité (histoire de ne pas faire deux actes séparés).

Votre pièce d'identité et justificatif de domicile suffisent ...



Toutes nos félicitations aux parents des 9 enfants nés sur l'année 2025

(Ces parents n'ont pas souhaité de parution dans la presse)

A l'occasion de leur mariage nous renouvelons tous nos vœux de bonheur à :

PLANES Boris et PIERROT Manon le 31 mai 2025

TORCHUT Tatiana et STIVALA Nicolas le 02 août 2025

ALQUIER Guilhem et PEREZ FALCON Yairys le 16 août 2025

DELEST Mathieu et PUJOL Céline le 06 septembre 2025

Nos peines, avec nos condoléances émues aux familles de :

DELVALLEZ Charles le 08 août 2025

LE MOULLEC Anne-Yvonne le 18 août 2025

NEGRO Pietro le 03 octobre 2025

Cimetière communal

Le tarif des concessions dans le cimetière communal situé route de Cholette est le suivant :

Concessions de 30 ans :

150 € la concession simple

300 € la concession double

75 € la caverne

500 € la case de colombarium

Concessions de 50 ans :

180 € la concession simple

360 € la concession double

90 € la caverne

700 € la case de colombarium

Caveau communal :

6 premiers mois gratuits

50 € les 6 prochains mois

Durée maximale 12 mois

Le secrétariat est à votre disposition pour davantage de précisions.

- une population de 634 habitants (chiffre INSEE au 1^{er} janvier 2026)
- 264 logements (dont 14 résidences secondaires)
- 4 associations communales
- 30 entreprises artisanales/commerciales/professionnels de santé/aide à la personne
- 6 exploitations agricoles



La salle des fêtes est proposée à la location (samedi + dimanche) pour les tarifs suivants :

Habitant de la commune :	200 €	Habitant hors commune :	400 €
Associations communales :	100 €	Associations hors commune :	200 €
1 jour supplémentaire (vendredi) :	50 €	Journée séminaire :	300 €
1 journée seule en semaine : 100 €			

Deux cautions sont demandées à la prise des clés (1000 € pour les dégradations éventuelles, 500 € pour défaut de nettoyage) et rendues après remise en bon état de propreté de la salle et vérification du mobilier.

L'état des lieux et la remise des clés se font le vendredi précédant la location entre 18 et 19h.

La réservation peut se faire par téléphone mais ne sera définitive qu'après la signature de la convention.

Une attestation de location temporaire des locaux du locataire devra être fournie, et une convention d'utilisation de la salle sera signée entre le locataire et la mairie.

Si vous venez à louer la salle des fêtes, merci de lire attentivement la note d'informations remise à la réservation (ou le jour de la remise des clés) et affichée dans la cuisine de la salle.

Dorénavant après chaque locations, les locataires devront reprendre la totalité de leurs déchets organiques et ordures ménagères.

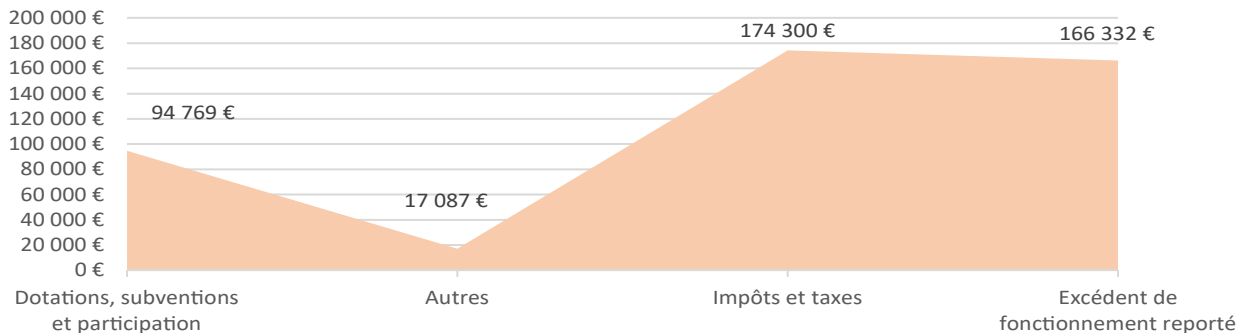
Deux petits rappels :

* Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 14 mai 2013, l'heure de « l'arrêt » de festivités dans une salle des fêtes est d'1h du matin (ou 2h sur la période estivale). A titre exceptionnel une dérogation jusqu'à 4h du matin peut être accordée par arrêté du Maire (en faire la demande).

* Le tir de feu d'artifice est soumis à autorisation du Maire qui pourra l'accorder ou non selon les directives de la Préfecture.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

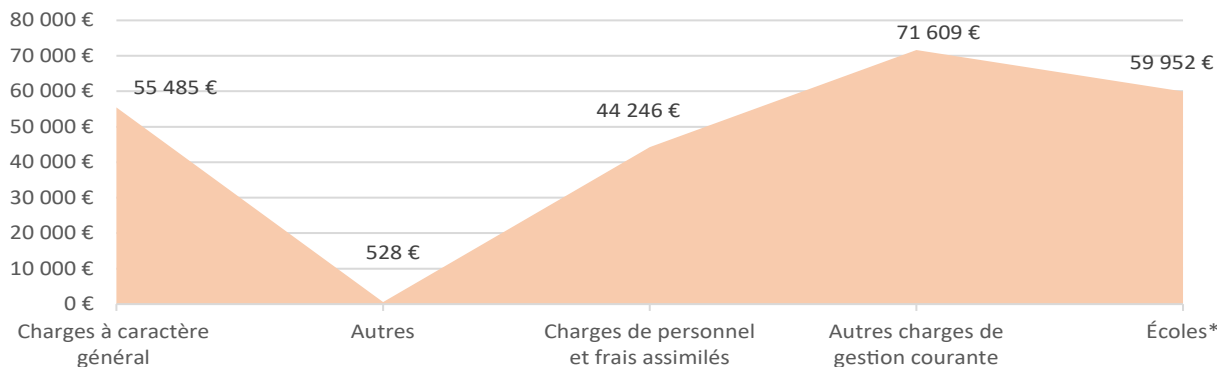
Prévu 439 266 € Réalisé 452 488 €



Excédent de Fonctionnement : 220 668 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

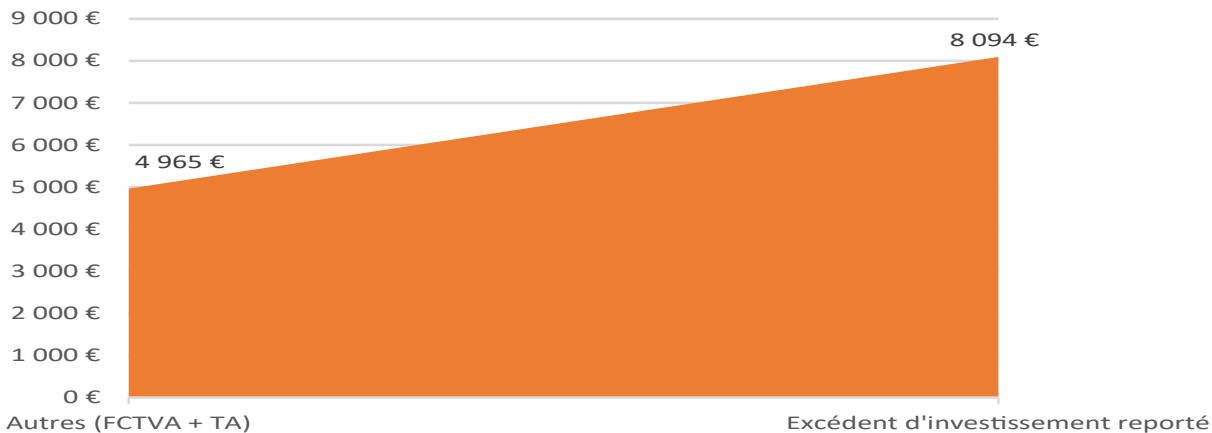
Prévu 439 266 € Réalisé 231 820 €



*Écoles 59 952€ dont 47 432€ SIARS, 2 200€ Lagupie, 10 320€ Sainte-Bazeille

RECETTES D'INVESTISSEMENT

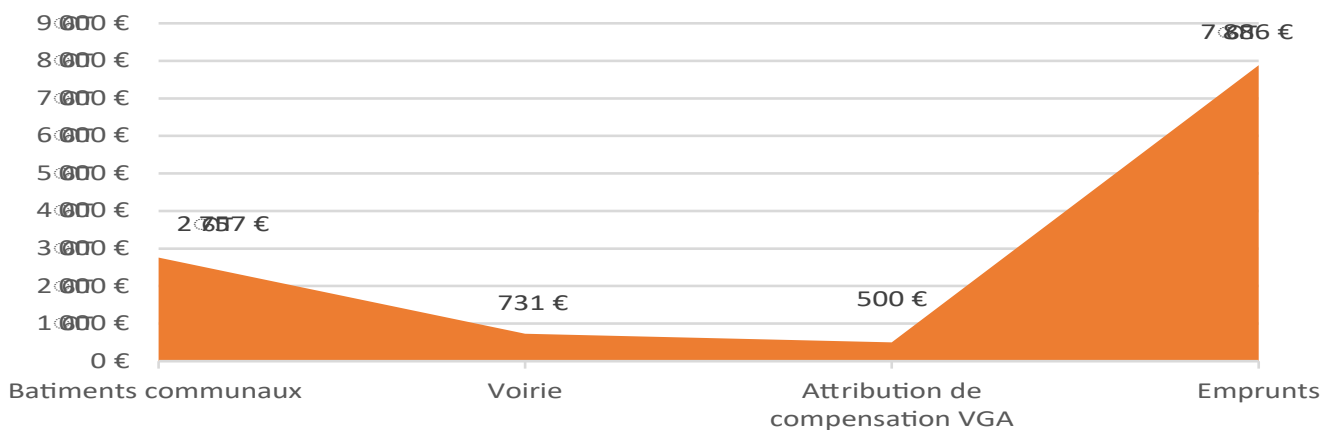
Prévu 41 387 € Réalisé 13 059 €



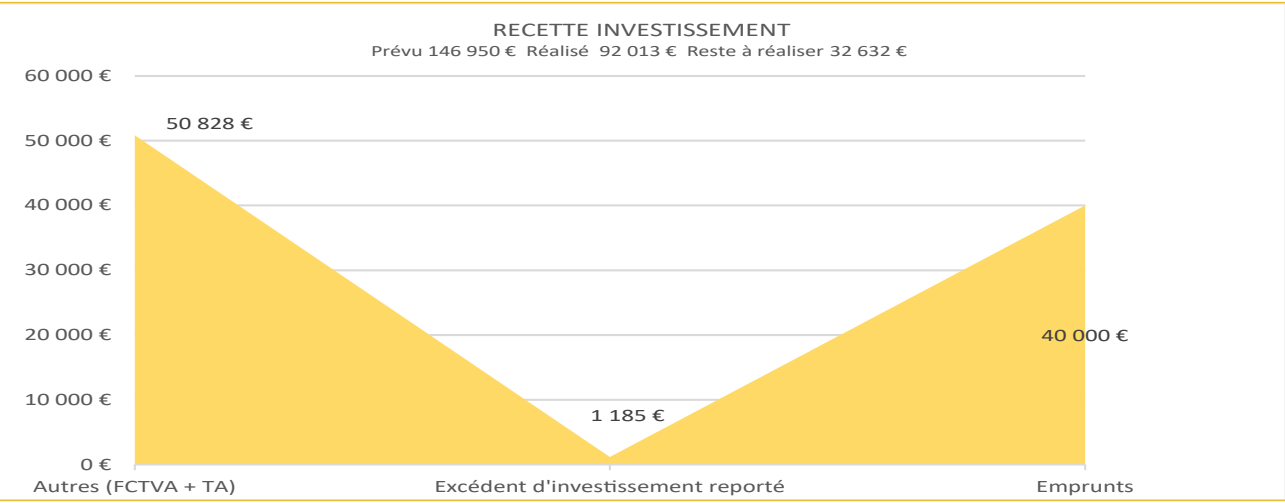
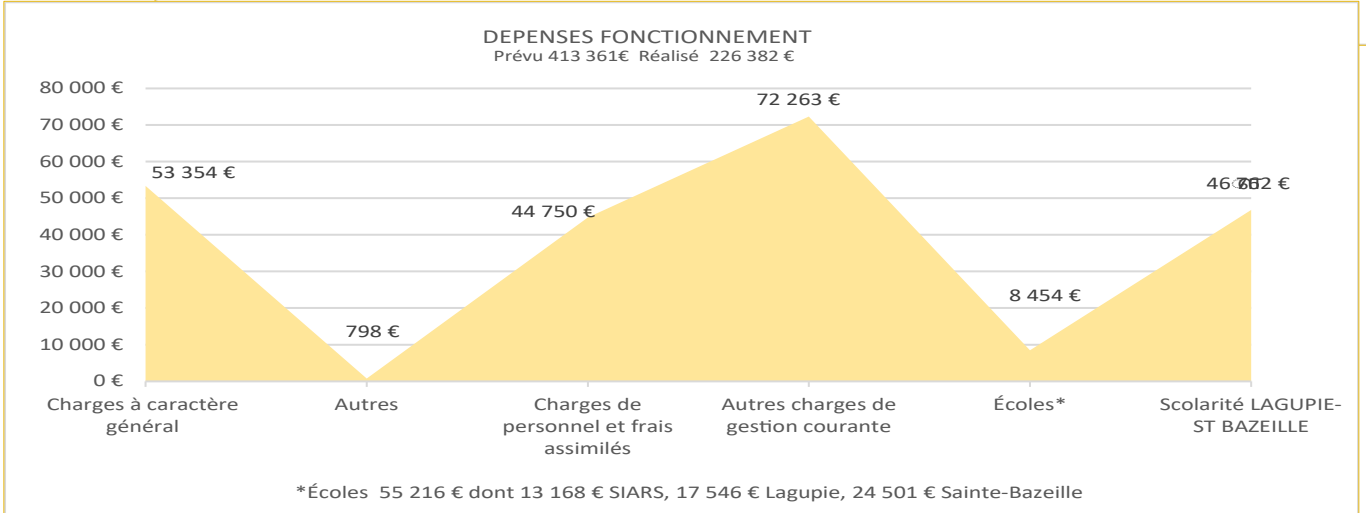
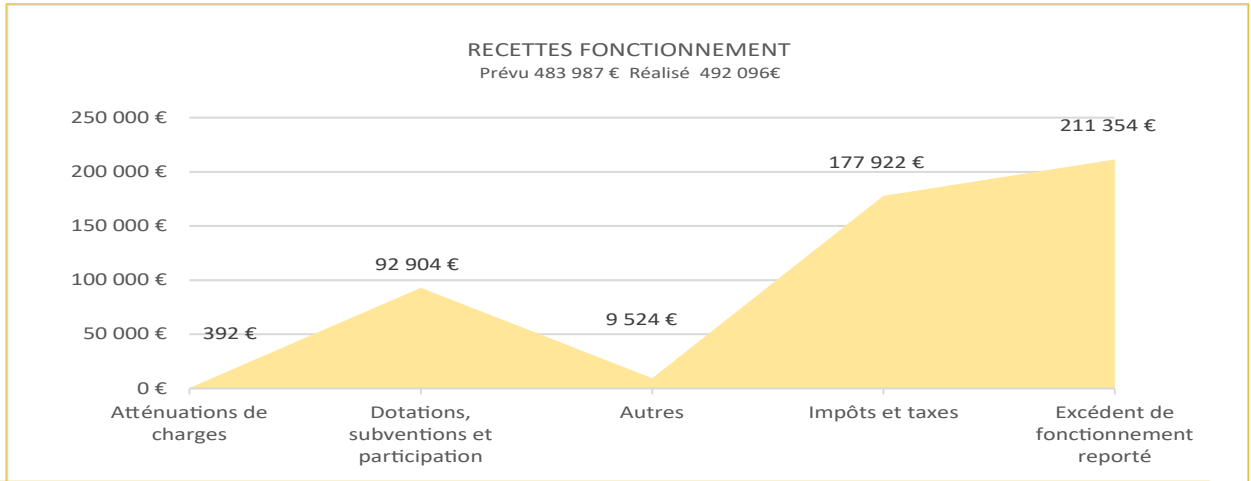
Excédent d'investissement : 1 185 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Prévu 41 387 € Réalisé 11 874 € Reste à réaliser 10 500 €



Excédent de fonctionnement
265 714,00

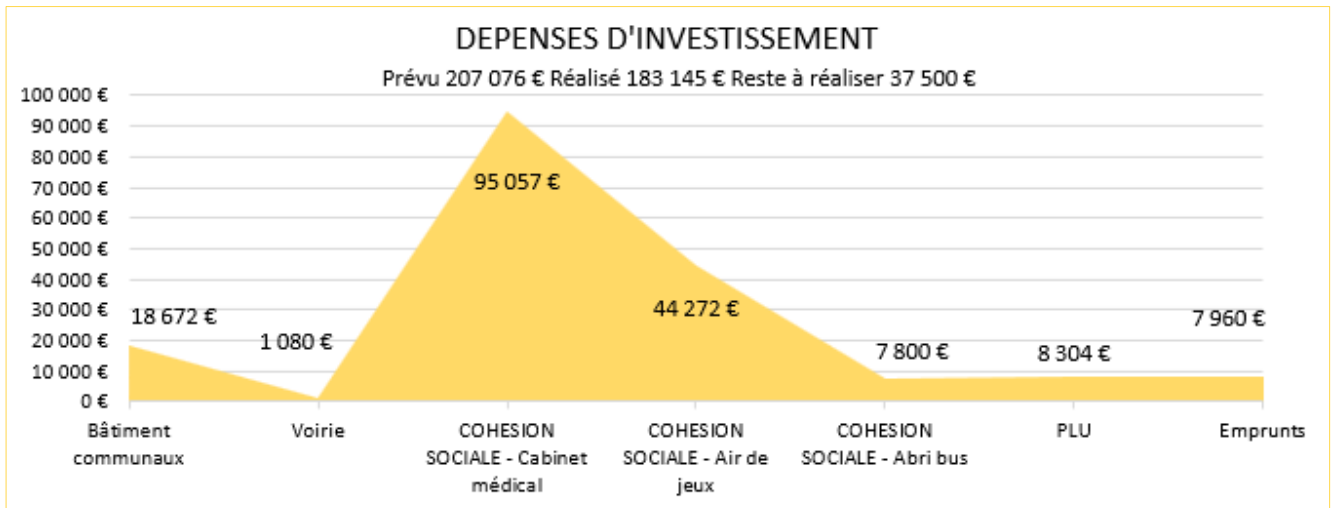


Déficit d'investissement
-91 132 €

Recettes restant à recevoir

Subventions :
27 994 €

FCTVA :
30 000 €



Les investissements réalisés en 2025 :

- COHÉSION SOCIALE enfance jeunesse : 44 271,60 €
- COHÉSION SOCIALE sécurité routière : 7 800,00 €
- COHÉSION SOCIALE réhabilitation site scolaire : 95 056,86 €
- PLU : 8 304,47 €
- Voirie : 1 080,00 €
- Bâtiment communal : 18 671,98 €

Les subventions aux associations en 2025 :

Deux locations par an sont offertes aux associations de la commune

Union de la Jeunesse	200	ADOT 47	100
Société de Chasse	200	Ligue Contre le Cancer	100
Association Théâtre Fantaisie	200	Comité du Souvenir Français	50
Inès est Cap	100	ACPG CATM	50
Les Restos du Cœur	70	ANACR	50
AFM Téléthon	100	Asso. Climatique Moyenne Garonne	50

Condition d'attribution de subventions aux associations sportives, culturelles ou de loisirs :

La commune participe aux associations susnommées à hauteur de 30€ **par enfant** et ce pour une seule association sur demande de subvention et de justificatifs du Président de l'association . La subvention est versée à l'association.

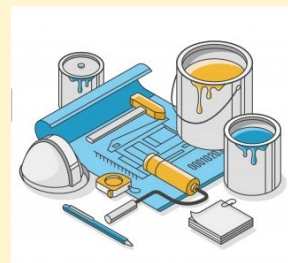
En effet, si l'enfant participe à plusieurs activités une seule association pourra percevoir la subvention.

Notre commune rurale, d'une superficie de 630 hectares (dont 130 ha de bois), compte 6 exploitations agricoles pour 161 hectares dont 110 ha en production céréalière et 51 ha en maraîchage, tabac et prairies.

Voici les différentes entreprises artisanales qui exercent sur la commune de SAINT MARTIN PETIT :

Métiers d'art - Aménagements - Entreprises du bâtiment - Autres services

BERNET Samuel, route de Lardan, Sam'eca Bike, atelier réparation cycles, montage, pièces détachées
BONOTTO Anthony, rue des Constants - Electricité générale - Plomberie - Chauffage
CHOQUET Jean-Bernard, allée des Mimosas - Parc et jardins et Multi travaux
CROSS Simon, route de Saint Martin - Peintre Décorateur
EVANNO Sébastien, route de Saint Martin - Electricité Générale Plomberie
GIGAN Anthony, route du Bourg, Câble Ô Courant, câblage informatique
GRIMA Fabien, route de Desportes - Peinture décoration revêtement mural et sol
PLANES Boris, route de Lorette, Plâtrerie
PUISAIS Gabriel, chemin des Sources, Electricité générale
MICHIELETTO Quentin, RPC47, 89 Chemin de Leuline, service réparation ordinateur
TURPAUD Peinture, chemin des Peyrolits - Peinture
VALLOIS Benoit, route des Gouzils, MECADOM, entretien et réparation voiture à domicile



Entreprise sable - graves - Travaux publics

ROSPARS « La Grave » - Entreprises sable, gravier travaux publics

Services à la personne

Assistantes Maternelles Agréées

DENAULES Aline, rue de l'école
LEROUX MERLET Isabelle, route de Bellevue
POLESELLO Valérie, route du Ruet

Infirmiers

GIUSTI Fabrice, route des Peyrolits
- Cabinet d'Infirmiers



Services, ménages, entretiens de locaux

ROUSSET Viviane, allée des Mimosas, Aide-ménagère, Garde d'animaux, Livraison des courses
CHOQUET Lydie - Aide-ménagère / Assistante de vie



Bien-être

BERCLAZ Alexandrie, 507 rue des Constants, Evolu'Zen, Sophrologie, Hypnothérapie, Hypno-Natal
CARDOSO Aurélie, 95 Chemin du Jour, Evasion Douc'heure, Institut de Beauté



Brocante

MERLET Alain, route de Bellevue

Pépinières, travaux paysagers et maraîchage

GERLIN Francis, route des Gouzils, Maraîcher
PEPINIERES VAL DE GARONNE, route de Lardan
TEXIER, route des Gouzils, Maraîcher



Chambres d'hôtes

COTEREAU-PREAT Corinne, route de La Comtesse, Chambres d'hôtes et d'Art
MUNRO Laura, route de la Comtesse, Manoir de Laurette



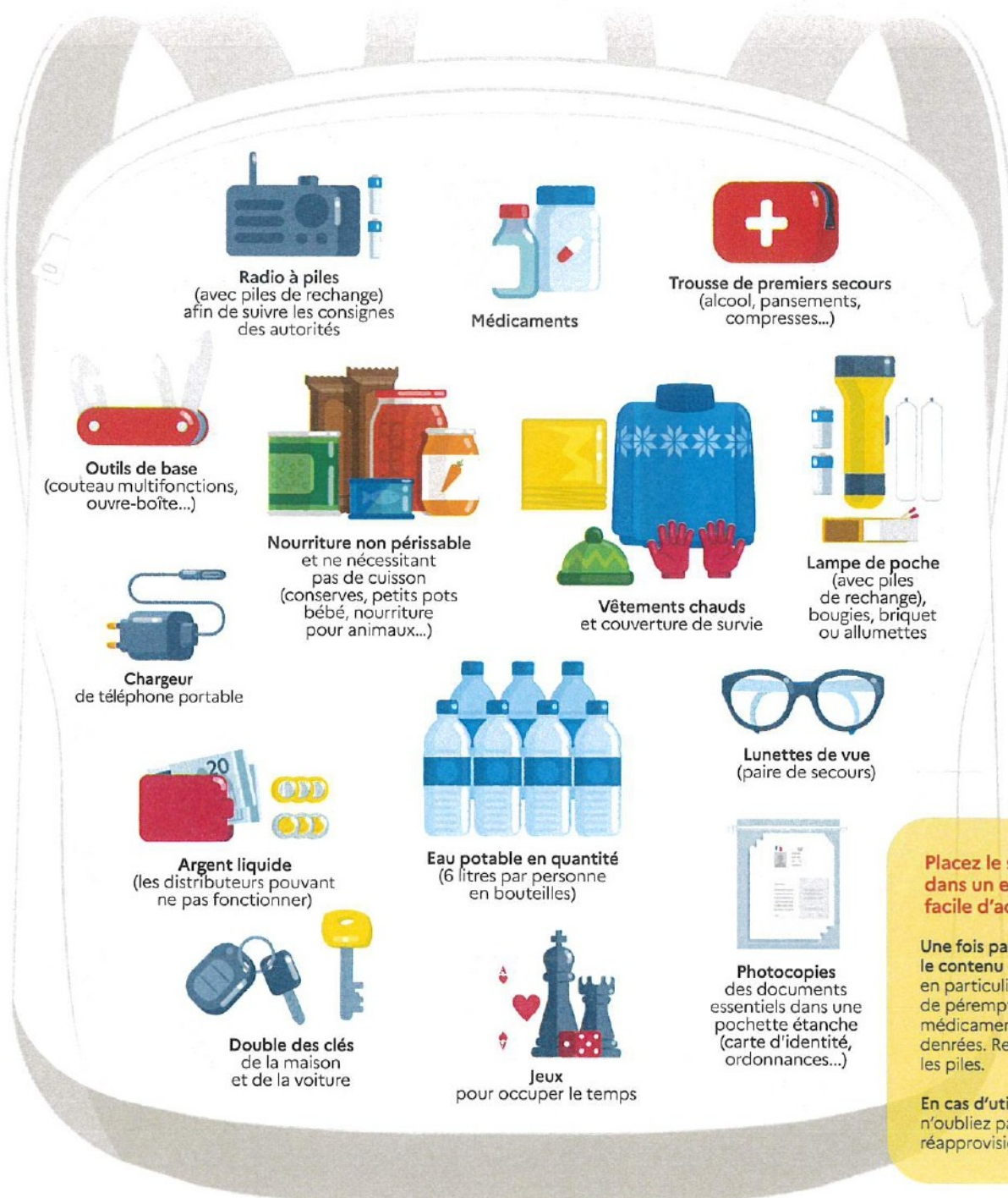
Animations

DUBOIS Sylvie, route de Bellevue - Disco Mobile
NICOLA Pascal et Quentin, route du Bourg, Flyer Dance, Disco Mobile pour tout évènement



Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.




Radio à piles
(avec piles de rechange)
afin de suivre les consignes
des autorités


Médicaments


Trousse de premiers secours
(alcool, pansements,
compresses...)


Outils de base
(couteau multifonctions,
ouvre-boîte...)


Nourriture non périssable
et ne nécessitant
pas de cuisson
(conserves, petits pots
bébé, nourriture
pour animaux...)


Vêtements chauds
et couverture de survie


Lampe de poche
(avec piles
de rechange),
bougies, briquet
ou allumettes


Chargeur
de téléphone portable


Argent liquide
(les distributeurs pouvant
ne pas fonctionner)


Eau potable en quantité
(6 litres par personne
en bouteilles)


Lunettes de vue
(paire de secours)


Double des clés
de la maison
et de la voiture


Jeux
pour occuper le temps


Photocopies
des documents
essentiels dans une
pochette étanche
(carte d'identité,
ordonnances...)

**Placez le sac
dans un endroit
facile d'accès !**

Une fois par an, vérifiez
le contenu de votre kit,
en particulier la date
de péremption des
médicaments et des
denrées. Remplacez
les piles.

En cas d'utilisation,
n'oubliez pas de le
réapprovisionner !



Association Inès est CAP !

L'année 2025 a été synonyme d'unité, de générosité et d'entraide autour d'Inès et de sa famille pour contribuer aux différents projets en cours.

En organisant des actions telles qu'une soirée Tapas à LA PETITE POPULAIRE de La Réole, un repas festif à St Martin Petit, une journée randonnée-grillades à Monségur, un jeu-concours en ligne, l'Association a financé les thérapies nécessaires à l'évolution d'Inès sur l'année et peut envisager de les poursuivre sur 2026.

La dynamique présente autour de notre Association nous encourage à développer de nouvelles actions, ce qui devrait nous aider à financer notamment un véhicule équipé PMR pour Inès. Un loto a été organisé à Marmande début janvier par les élèves du Lycée de La Compassion. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer la date de notre repas annuel : il aura lieu le samedi 30 mai à la Salle des Fêtes de Saint Martin Petit. Ce bulletin municipal est l'occasion pour nous de saluer chaleureusement le fidèle soutien que nous apporte la Municipalité depuis des années.

Nous souhaitons une belle année à tous les Saint-Martinoises et Saint-Martinois.

Pascale RENAUX,

Présidente de l'Association INES EST CAP !"



L'association Inès est CAP ! organise une journée conviviale

DIMANCHE 31 AOUT 2025
A MONSEGUR 😊
(Pôle Nature côté pont du Drop)

9H : Accueil, café

9H30 : RANDONNÉE 7.5KM - Prix libre
Difficulté moyenne - Ravitaillement

12h : GRILLADES/FRITES (assiette 9€) - Buvette
Réservation conseillée : 06.79.10.03.38 ou page Facebook Inès est CAP!



La Société de chasse :

Bureau 2025

Président : Mr LANNES Jean-Louis

Secrétaire : Mr GEORGEREAU Francis

Trésorier : Mr LARGE Dominique

Madame Monsieur,

La société de chasse de Saint Martin Petit a renouvelé son bureau pour la saison 2025-2026,



La saison écoulée, nous avons réussi à réaliser le plan de chasse triennal imposé par la Fédération,

Un banquet et un loto ont été organisés en 2025,

Sincères salutations cynégétiques.

Le président
LANNES Jean-Louis

Union de la Jeunesse :

Événements 2025 :

Bal célibataire février 2025 Année 80 Disco

Repas dansant avec la chanteuse Inès The VOICE 5
(avril 2025)

Fêtes local de St Martin petit juillet 2025 sur le Thème
(Vendredi Tout est Permis et Piscine Mousse)

Soirée Food Truck septembre 2025 avec le groupe
Unbrella + Disco Mobile

Soirée Halloween Octobre 2025 Music Généraliste



Le bureau est constitué :

Président : M. Nicola Pascal

Trésorière : Mme Bisson Marina

Secrétaire : Mme Cindy Pauly

Vice présidente : Mme Nicola Eliane

Vice trésorière : Mlle Descrambes Lucie

Vice secrétaire : Mme Dauguet Malaury



Atelier Théâtre Fantaisie :



Après les dernières présentations, l'équipe s'est mise au travail pour préparer une nouvelle pièce,

Le président
Jean-Claude Menseau



EVOLU'ZEN

Association de Saint-Martin-Petit

Bien-être, parentalité & accompagnement humain des particuliers et des entreprises



Mot de la Présidente

Chers habitants de Saint-Martin-Petit,

Evolu'Zen est née d'une volonté forte : créer des espaces où chacun peut prendre du recul, se reconnecter à ses ressources et renforcer ses liens. Nous accompagnons particuliers, familles, dirigeants et équipes dans leur évolution personnelle et professionnelle avec bienveillance et engagement.

Nos actions locales, nos ateliers mensuels, nos formations en France et à l'étranger ainsi que nos retraites immersives s'inscrivent dans une dynamique de transformation durable. Les bénéfices générés par l'association ont vocation à être réinvestis dans des actions solidaires, notamment permettre à des personnes en situation de handicap lourd d'accéder à des temps de ressourcement.

Je remercie chaleureusement la municipalité, nos partenaires et bénévoles qui soutiennent ces projets tout au long de l'année.

Alexandrie Berclaz

Présidente de l'association Evolu'Zen



Formations & Accompagnements

Entreprises : Leadership et posture managériale, coaching, cohésion d'équipe, communication et gestion des tensions, prévention du stress et accompagnement au changement. Interventions et séminaires sur mesure pour structures publiques et privées.

Particuliers : Confiance en soi, leadership personnel, gestion des émotions, dépassement des blocages et accompagnement aux transitions de vie.

Ateliers réguliers à Saint-Martin-Petit : Constellations systémiques et familiales (1 week-end par mois) et ateliers parentalité dédiés au soutien des familles.

Formations & Retraites 2026

Marrakech : Leadership – Posture & Alignement (21–25 septembre), Agir avec leadership & impact décisionnel (28–30 septembre), Gagner en impact décisionnel (7–11 déc), Incarner sa posture de leader (14–16 déc).

Retraite au Japon – Nara : 18–24 octobre 2026.

Retraite à l'Île Maurice : 8–14 novembre 2026.

Événements 2026

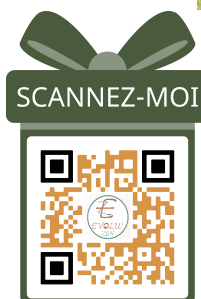
- Loto de Saint-Martin-Petit : 20 juin 2026.
- Vide grenier et dressing & Tournoi amical de pétanque : 21 juin 2026.
- 2ème Salon du Bien-Être & de l'Artisanat (en partenariat avec l'association de l'Union de la Jeunesse) : 12 & 13 septembre 2026.
- Marché de Noël et gourmand (en partenariat avec l'association de l'Union de la Jeunesse) : 29 novembre 2026.



Inscriptions & renseignements :

06 45 55 06 55

www.evoluzen.org





Commémoration 8 mai
1945

**Merci aux jeunes lecteurs, aux
enfants et aux adultes qui
participent à ce devoir de
mémoire...**

COMMÉMORATIONS

**Nos amis Anglais ont participé à la
commémoration et déposé une
gerbe de coquelicots**



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918





OCTOBRE ROSE



Une belle marche le 19 octobre 2025 pour la lutte contre le cancer en collaboration avec la commune de Lamothe-Landerron



Ne brûlez pas vos déchets verts....

Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.

... valorisez les !

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !!

Par arrêté municipal du 25 juillet 2025, Mme le Maire a instauré une amende administrative de dépôts sauvages de déchets qui stipule :

Article 1 : Est considéré comme dépôt illégal de déchets « dépôt sauvage », la résultante d'abandons de déchets de quelque nature que ce soit en dehors des lieux autorisés par une ou plusieurs personnes sur le domaine public ou une propriété privée visible d'une voie publique .

Article 2 : Lorsque de tels dépôts sont constatés et leurs auteurs identifiés par toute élément de preuve justifiant leur identité et/ou leur domicile, il sera fait application de la procédure prévue par l'article L541-3 du code de l'environnement.

Au terme de la procédure contradictoire et après mise en demeure, une amende forfaitaire pourra être prononcée à l'encontre de l'auteur du dépôt selon la procédure du titre exécutoire avec recouvrement par le Trésor Public.

Le montant de l'amende administrative est fixé comme suit en fonction du volume du dépôt et de sa nature :



TYPE DE DÉCHETS	QUANTITE			REITERATION (en supplément)
	Inférieur à 1m3	Entre 1m3 et 5m3	Supérieur à 5m3	
Ordures ménagères (en vrac ou en sac)	250 €	500 €	1 200€	1 000€
Textile				
Tri (plastique, fibreux, verre)				
Déchet vert				
Encombrant meuble	350 €	700 €	2 000€	
Pneu				
Déchet électronique				
Déchet de chantier	600 €	1 200€	5 000€	
Produit chimique / dangereux				
Dépôt d'objets non recyclables dans les colonnes de tri	500 €			

Mme le Maire se réserve le droit d'apprécier le montant de l'amende au cas par cas et conformément à l'article L541-03 du code de l'environnement.

ARRÊTÉ COMPLET CONSULTABLE EN MAIRIE OU SUR LE SITE DE LA COMMUNE